

RAPPEL DE PRODUIT

SARDINE MEDITERRANEE

/

Alimentation / Produits de la pêche et d'aquaculture

SARDINE MEDITERRANEE

Marque : /

Modèle ou référence : **SARDINES MEDITERRANEE**

VENDUES A L'ETAL POISSON

- **Lot Sardines méditerranée vendues à l'étal poisson des magasins entre le 29/09 et le 02/10/2022**



Publication du : 20/10/2022

Conditionnements : /

Date de commercialisation : 29/09/2022

Date de fin de commercialisation : 02/10/2022

Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**

Marque de salubrité : FR 13.216.009 CE

Zone géographique de vente : **France entière**

Distributeurs : **Auchan**

Informations complémentaires permettant d'identifier le produit : /

Motif du rappel : **Taux d'histamine non conforme**

Risques encourus : **Toxines endogènes : histamine (poissons, fromages, boissons alcoolisées, charcuteries).**

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**

Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires à histamine apparaissent en ½ heure à quelques heures après la consommation du plat responsable et consistent en une allergie aiguë. Les symptômes observés sont classiquement des rougeurs et un « gonflement » du visage, des maux de tête, une sensation de chaleur et de malaise, associés à des signes digestifs (nausées, vomissements, diarrhée). Les personnes à terrain allergique sont particulièrement concernées car elles peuvent en outre présenter des troubles respiratoires aigus : elles doivent absolument s'abstenir de consommer les denrées mentionnées et, en cas d'apparition de tels symptômes, consulter sans délai le service des urgences. La rémission est habituellement spontanée et accélérée grâce à l'administration d'un anti-histaminique.

Numéro de contact : 0359305930

Modalités de compensation : **Remboursement.**

Date de fin de la procédure de rappel : 17/11/2022

Informations complémentaires publiques : **Ces produits ne sont plus en vente mais les clients qui les auraient congelés sont priés de les ramener au magasins où le produit leur sera remboursé.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

